

obligations du Dominion, dont une bonne proportion ne sont garanties que par les ressources du Dominion. Ne serait-il pas possible au Gouvernement d'adopter le régime du bimétallisme, ce qui nous donnerait au Canada le double étalon, de l'or et de l'argent? Cela nous serait facile ici où nous produisons et l'or et l'argent. Alors la monnaie canadienne serait entièrement gagée non pas sur une valeur fictive, mais bien sur une valeur réelle, sur l'or et sur l'argent. Cette question a fait l'objet de force discussions. Je suis persuadé que le ministre des Finances et le premier ministre la connaissent bien; et chaque honorable député se souvient qu'au commencement de la session actuelle, et l'an dernier aussi, le ministre du Commerce l'a traitée à fond. A une époque comme la nôtre si les billets du Dominion ne reposaient que sur la confiance, le commerce pourrait-il être considérable? Je ne crois pas que la confiance joue un si grand rôle dans les échanges. La confiance dans le commerce c'est le sentiment de l'un qu'il peut faire de bonnes affaires avec un autre; mais lorsqu'un des intéressés ne reçoit presque rien en retour, comment pareils échanges où l'avantage est tout du même côté, peuvent-ils rendre une nation prospère? Je prie donc le ministre des Finances d'étudier avec son distingué collègue le ministre du Commerce cette importante question du bimétallisme, pour que nos billets du Dominion puissent reposer sur une garantie et en or et en argent.

M. IRVINE: Nous avons entendu l'une des discussions les plus intéressantes sur la question financière que nous ayons eue dans cette Chambre depuis dix ou douze ans. Cette question m'a beaucoup intéressé depuis que je suis ici et même depuis longtemps, et je suis heureux qu'enfin elle ait affirmé son importance au point d'être discutée par les honorables membres les plus en vue de l'opposition et de soulever des réponses sérieuses chez les honorables membres les plus éminents de la droite.

Nous avons eu du premier ministre l'une des plus habiles défenses de l'étalon-or qu'il m'ait été donné d'entendre, j'imagine. Je ne veux pas maintenant prolonger la discussion et fatiguer la Chambre avec un débat aussi sec, mais bien que le discours du premier ministre ait été très fort et bien qu'il ait soulevé tous les arguments possibles à l'appui de l'étalon-or, je désire signifier mon objection à ses conclusions. Je ne les approuve pas. Chaque point qu'il a exposé, je crois, était loin d'être invulnérable. Non seulement je suis d'avis que les faits contredisent amplement son argumentation, mais les réfutent absolument.

Dans le cours de ses remarques, le premier ministre a déclaré que la plupart des pays de

l'univers avaient accepté l'étalon-or, et le reste. Mais il arrive que nous en sommes à une époque où presque tous les pays du monde ont abandonné l'étalon d'or parce qu'il a été découvert que son maintien est devenu absolument impossible. Quelle qu'ait été son efficacité dans le passé, la production de l'or n'a pu maintenir son volume de pair avec l'augmentation de la richesse dans les divers pays de l'univers. Il est ridicule de croire que vous pouvez augmenter votre richesse et votre production indéfiniment sans augmenter proportionnellement votre réserve d'or et maintenir quand même l'étalon d'or. Je ne vois pas pourquoi l'or ne servirait pas à combler les balances internationales comme par le passé sans pour cela influencer le moins du monde la valeur de notre monnaie au Canada. Ce point était inclus, je pense, dans la question qu'a soulevée l'honorable député de Bruce-Nord. A mon avis, nous lui sommes obligés pour avoir soulevé une question qui a amené une discussion aussi complète. Il a parlé de la différence entre le dollar et une obligation et a répondu à sa propre question à ce sujet en disant que d'après lui la seule différence réside dans le fait que le dollar ne porte pas intérêt tandis que l'obligation en porte un. Je ne suis pas satisfait de la réponse du premier ministre à l'honorable député de Bruce-Nord. De fait, pour ce qui est des obligations du Canada, il n'existe aucune différence entre les obligations et les billets du Dominion. Le pays doit payer un dollar pour un dollar, dans les deux cas. Mais il y a cette différence que l'obligation porte intérêt. Je ne puis voir comment une augmentation du nombre de billets en circulation au Canada peut avoir une influence sur ce que nous avons à payer à l'étranger. En dépit de l'argument du premier ministre, la chose ne me paraît pas claire.

Si, par exemple, nous avons à payer \$100 à New-York, notre monnaie étant dépréciée de 25 p. 100, nous payons les \$100 en or. Si d'un autre côté, nous avons à payer \$100, notre dollar étant au pair, nous payons quand même en or, soit exactement le même montant d'or dans un cas comme dans l'autre, que notre monnaie soit ou non dépréciée. Donc j'ose dire que l'interprétation du premier ministre de la façon dont nous payons nos obligations à l'étranger est un peu trompeuse puisque nous ne payons pas nos dettes à New-York avec de la monnaie légale mais bien avec des marchandises ou de l'or, s'il arrive que nous payons. Nous ne changerions en rien le paiement de nos obligations étrangères en changeant la valeur de notre monnaie, puisque nous payons avec des marchandises. Nous n'y toucherions pas si nous payions avec de l'or, car nous ne changeons en rien notre réserve

[M. Pouliot.]